



## Facture devis au black pour travaux de peinture

Par **Aurore717**, le **29/05/2016** à **23:25**

Bonjour,

Mes beaux parents ont fait réaliser des travaux de peinture à un ami qui a voulu le faire au black. Il a demandé une certaine somme qui lui a été versée. Depuis plus de nouvelles. Sauf depuis hier ou une lettre recommandée leur a été adressée avec un devis et une facture de plus de 2 fois le prix demandé au black. Il dit qu'il va poursuivre en justice.

Que doivent faire mes beaux parents ?

Par **jos38**, le **30/05/2016** à **11:14**

bonjour. vos beaux parents avaient-ils signé ce devis?

Par **morobar**, le **30/05/2016** à **11:18**

Bonjour

Il semble que non.

C'est la pure application du code civil art.1315

Vu d'ici on ne peut pas déterminer la partie succombante.

Au passage on admet facilement en France l'expression "travail au noir".

Par **amajuris**, le **30/05/2016** à **11:47**

bonjour,

si vos parents ont fait réalisé les travaux et versé une somme sans avoir de devis, cela signifie qu'ils ont accepté de fait que ce travail se fasse au noir.

si vos parents n'ont rien signé, je ne vois pas comment cet ami peut poursuivre vos parents. cela m'étonnerait que cet ami aille devant un tribunal pour obtenir le paiement d'un travail réalisé au noir.

salutations

Par **morobar**, le **30/05/2016** à **15:57**

Bjr,

Comme souvent tout n'est pas dit.

S'il s 'agit d'un auto entrepreneur, il peut, peut-être, prouver par des factures d'achat la fourniture de peinture...

Sinon on ne voit pas bien pourquoi d'un coup il se fâche et exige le double de la prévision.